

## Règles de droit

Cette chartre présente l'ensemble des règles et bonnes pratiques que tous les utilisateurs des sites du réseau HEC s'engagent à suivre ou faire suivre à leurs pairs afin de garantir une qualité de publication, un confort de lecture et une ambiance propice au partage des idées et connaissances.

***Tout manquement à ces règles pourra entraîner le blocage, la suppression de page ou d'article ou le blocage ou la suppression de compte utilisateur.***

Les règles de droit représentent l'ensemble du corpus législatif et réglementaire encadrant la publication d'écrits ou d'images.

Les utilisateurs des sites du réseau HEC mis à leur disposition par l'Association des diplômés HEC **s'engagent donc à ne pas** :

- Se livrer à des actes constitutifs d'apologie de crimes contre l'humanité, de négation de génocides, d'incitation à la violence, à la haine raciale
- Publier des contenus pornographiques
- Diffamer ou injurier autrui
- Porter atteinte au respect de la vie privée ou à la présomption d'innocence
- Porter atteinte à la représentation de la personne
- Porter atteinte au secret des correspondances
- Porter atteinte à la propriété intellectuelle par acte de contrefaçon d'une oeuvre de l'esprit (photo, oeuvre audiovisuelle, oeuvre musicale, etc..) ou de contrefaçon d'une marque.
- Porter atteinte à l'ordre public ou aux bonnes moeurs
- Tenter d'induire en erreur d'autres utilisateurs en usurpant l'identité d'une personne (ou utilisateur des sites du réseau HEC ou membre de l'Association) ou une dénomination sociale ou en portant atteinte à l'image ou à la réputation d'autres personnes.

Retrouvez l'ensemble des règles juridiques encadrant la publication de contenus sur les sites du réseau HEC dans les Mentions légales.

## Règles de savoir-vivre

Les sites du réseau HEC sont un espace communautaire, à ce titre, nous souhaitons qu'il reste lisible et agréable d'utilisation pour tous les participants. Ces règles de savoir vivre viennent garantir cet objectif et nous invitons, pour le bénéfice de tous les utilisateurs, les membres de la communauté à les respecter ou les faire respecter.

**Utilisation des lettres majuscules** : (hormis dans les titres) Il est admis par convention que l'utilisation des lettres majuscules est comprise comme si l'auteur souhaite hurler, crier. L'utilisation massive des lettres majuscules est donc considérée comme une attitude violente à l'égard des lecteurs et sera proscrite.

**Discussion** : les participants peuvent avoir des points de vue différents. Il est essentiel de respecter les autres et leurs avis, dans un esprit de non-violence.

**Cordialité** : les interventions se font dans la cordialité. Sont privilégiés les échanges constructifs d'arguments au plus près des sujets, en s'abstenant de toute allusion désobligeante, propos agressif ou insulte. Les participants doivent agir dans un esprit de non-violence et de courtoisie et éviter les attaques personnelles.

**Collaboration** : les utilisateurs contribuent dans un but commun, la participation de tous est nécessaire. Il est notamment déconseillé de bloquer volontairement une discussion.

**Information** : les contributeurs veillent à la pertinence des informations au sein des articles. On évitera toute réduction significative du contenu d'un article sans l'argumenter dans la page de discussion et sans l'indiquer dans la boîte de résumé. Il est aussi déconseillé de supprimer ou modifier des interventions d'autres participants sur les pages de discussion.

**Sources** : il est vivement recommandé de citer autant que possible les sources d'information.

**Rédaction** : les utilisateurs sont invités à respecter la structuration des articles afin de favoriser leur lisibilité et leur compréhension. Il est fortement conseillé de choisir un titre significatif, clair et descriptif de l'article.

## Règles de rédaction et conventions d'écriture

Les utilisateurs sont expressément invités à porter une grande attention à leurs contributions autant au point de vue de l'orthographe que de la grammaire, ceci afin d'améliorer la qualité des contenus diffusés et assurer un meilleur confort pour l'ensemble des lecteurs.

Afin de rendre leurs contributions claires et lisibles par tous, les utilisateurs sont invités à structurer leurs pensées et écrits.

Pensez à faire usage de phrases courtes, à utiliser les listes à puces pour les énumérations,...

## La contribution de l'Association

La contribution de l'Association est le premier niveau de contribution nécessaire à l'animation des sites du réseau HEC.

L'association met à disposition des structures du réseau HEC un ensemble de pages web et de fonctionnalités qui permettront aux administrateurs des sites, et aux responsables du groupe, pôle, groupement ou promotion d'apporter leurs contenus et de lier des pages à ces pages initiales.

On entend par contributeurs HEC, le groupe : l'animateur du pôle ; le président du groupement, l'administrateur d'un site ou toute autre personne désignée par le bureau de la structure concernée.

Les utilisateurs s'engagent à respecter les règles de contributions des sites du réseau HEC et plus particulièrement les droits d'auteurs, notamment du point de vue des images et des vidéos.

Cet espace ne peut pas être assimilé à une page personnelle, il engage la communauté HEC.

## Discussion et commentaires

Les discussions et commentaires ont lieu à des endroits différents sur les pages documentaires ou "Blogs". Chacun de ces espaces de rencontre ont des buts différents :

### Discussion entre utilisateurs

La discussion entre membres de la communauté par l'intermédiaire de la page « discussion » n'est possible que pour les internautes inscrits et identifiés (utilisateurs).

Les discussions portent sur l'élaboration, la structuration et tout ce qui concerne la « vie » de la page dans le respect des principes fondamentaux et des règles de savoir vivre énoncées plus haut.

### Ajout de commentaire

L'ensemble des internautes peuvent déposer un commentaire sur les différentes pages dans le respect des chartes de contribution.

Les commentaires sont le lieu d'échange de point de vue. Dans les pages documentaires, les internautes sont donc invités à réagir à la fois au documentaire et au contenu de la page. Un échange peut ainsi s'engager entre les équipes du documentaire et les internautes ou entre internautes.

Dans les pages liées les commentaires pourront être employés, par exemple, au témoignage des membres de la communauté en rapport avec les contenus publiés.

**Attention : L'Association des diplômés HEC se réserve le droit de modifier cette charte en fonction de l'évolution de l'utilisation des sites du réseau HEC.**